

Le porte-parole des catholiques a été le baron de Heereman, vice-président du Landtag et homme d'une modération, d'une correction incontestable. Ses plaintes n'en ont que plus de portée. Nous ne nous y arrêtons point. Le discours de M. de Heereman peut se résumer en ceci : le gouvernement ne tient d'ordinaire aucun compte des réclamations de la population catholique, si ce n'est pour se montrer plus sévère, plus partial, plus injuste. Le mauvais vouloir perçait partout chez lui, qu'il s'agisse des prêtres, des religieux et des religieuses, de l'enseignement religieux dans les écoles. Ses procédés sont durs, blessants, tyranniques. Ses agents les bureaucrates méconnaissent le droit des catholiques, ils se complaisent à le fouler aux pieds.

La réponse du nouveau ministre Studt a été habile, mais impuissante à justifier le gouvernement. D'après M. Studt, les catholiques prussiens n'auraient qu'à se féliciter du régime sous lequel ils vivent. L'Eglise aurait pris un "énorme" développement, un essor extraordinaire, que l'on peut constater *toto die*. Cela serait dû à la législation prussienne.

L'orateur ne nie pas la part qu'y ont eu l'énergie, l'union et la discipline des catholiques et il les en loue, il souhaite que les protestants suivent leur exemple. Mais, malgré cela, il n'eût pas été possible aux catholiques de conquérir la situation qu'ils occupent, si les reproches de M. de Heereman étaient fondés.

Le ministre en cite comme preuve le fait que les maisons des ordres religieux, au nombre de 914 en 1882, ont atteint, en 1897, le chiffre de 1,535, que leurs membres, de 8,000 à la première date, sont montés à 19,773 dans l'intervalle. M. Studt prétend que de bons catholiques mêmes estiment excessif un si rapide progrès et demandent s'il n'y aurait pas lieu de le ralentir.

Quant aux écoles, le ministre repousse nettement les *desiderata* de M. de Heereman, en tant qu'incompatibles et en opposition avec la législation prussienne, en tant qu'inutiles aussi, puisque de fait l'école est confessionnelle et que l'enseignement religieux y est obligatoire. Le ministre compare sous ce rapport la Prusse à la France. La comparaison est naturellement tout à l'avantage de la Prusse.

Seulement il y a un point que M. Studt passe sous silence, c'est que très souvent, en Prusse, les enfants catholiques sont forcés de recevoir l'enseignement religieux de maîtres protestants, sous prétexte que ces enfants sont en trop petit nombre pour obtenir un maître catholique, tandis que le gouvernement s'empresse, chaque fois que le cas se présente, de donner un maître protestant aux enfants protestants, si peu nombreux soient-ils, dans les régions où l'élément catholique domine. C'est de quoi se plaignent avec grande raison les catholiques. Ils préféreraient probablement l'école neutre à de telles écoles confessionnelles où le gouvernement protestantise à plaisir.

Mais les déclarations du ministre Studt sont anodines à côté des idées exprimées par un membre du groupe des nationaux-libéraux.

En effet, le discours de M. Friedberg rappelle les plus beaux temps du *kulturkampf*. En le lisant, on peut se convaincre que si les faux libéraux étaient les maîtres, le *kulturkampf* repren-

drait d
parti r
mains
liques
C'est
tous le
tre tro
rappor
du kult
favora
serait u
tenaire

Le
liques
sous le
paix co

Qu
pseudo-
l'Eglise
elle veu
à mettr

M. I
tir de la

ESP

En
désorgan
gne si gr
tants en
reux pay
les plus
pines, ré
nerie ?

Mais
et ce n'es
combattu
triste rév
attachem

Pour
les éléme
de l'ensei
de reven
des trava

Si le
les moine
et pour lu
battu ave
l'injuste i